

Voici pourquoi les parents FONT L'ÉCOLE À DOMICILE

▶ La moitié d'entre eux ne se reconnaissent pas dans notre système scolaire

▶ Depuis que le principe d'école à domicile existe en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), jamais il n'avait été possible de déterminer les raisons qui poussent certaines familles à faire ce choix. Mais à la rentrée 2015, une nouvelle case a été ajoutée dans le formulaire de déclaration d'enseignement à domicile. Les parents y sont invités à expliquer leur décision. La DH a pu se procurer le document. Résultat : c'est la douche froide pour l'école. 299 sur les 638 répondants invoquent des "raisons pédagogiques". Comprendre : ils ne se reconnaissent plus dans notre système scolaire.

Un résultat qui n'étonne pas Anne François, coordinatrice de l'ASBL Élèves. "Les parents d'aujourd'hui trouvent que l'école est déconnectée de la vie réelle et

qu'elle ne prépare plus leurs enfants à affronter le monde. Ils rejettent l'idée que l'enfant doit être assis et enfermé toute la journée devant ses livres, ils doivent plutôt être encouragés à bouger !"

Une tendance qui, surtout à Bruxelles, serait alimentée par le manque de places dans certains établissements. "Beaucoup de parents viennent me voir pour me dire qu'ils sont prêts à déscolariser leurs enfants s'ils n'arrivent pas à les faire entrer dans l'école de leur choix", déplore M^{me} François.

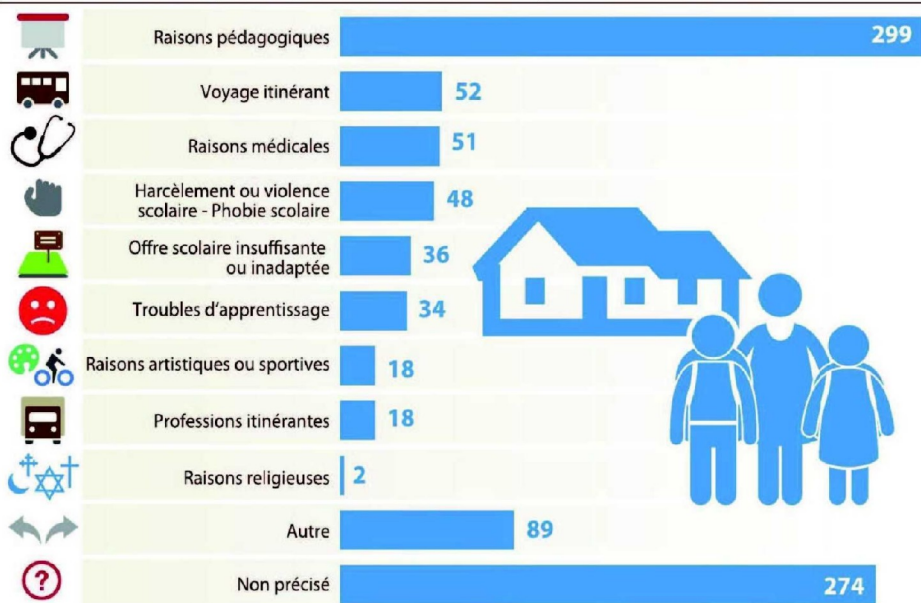
Elle ajoute : "C'est un vrai échec pour notre système scolaire, et rien n'indique que cette désaffection s'arrête dans les prochaines années..." Le nombre d'enfants scolarisés à domicile ne cesse en effet de croître depuis de nombreuses années. Il a même été multiplié par deux depuis 2008.

UN MOUVEMENT que la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (CDH), souhaite enrayer. Elle l'a réaffirmé la semaine passée en commission de l'Enseignement. "En collaboration avec l'administration, un projet de modification de la législation est en cours. Un des objectifs du texte est notamment de favoriser un retour plus rapide vers une structure scolaire pour éviter le retard qui s'accumulerait."

À noter que les autres raisons invoquées par les parents sont le voyage itinérant (52 élèves), le harcèlement, la violence ou la phobie scolaire (48), ou encore les troubles de l'apprentissage (34). Près d'un tiers des parents ont quant à eux décidé de ne rien indiquer (voir ci-dessous). Ils ne sont en effet pas tenus de le faire.

Romain Demoustier

Les motifs donnés par les parents faisant l'enseignement à domicile



Source : FWB

IPM Graphics